

Postes

efficace et relativement peu coûteux est indispensable au bien-être des Canadiens et à l'unité nationale, nous entendons de tous côtés des histoires plus horribles les unes que les autres au sujet des Postes.

Ce ministère est devenu le grand sujet de railleries. Les députés conviendront, j'en suis sûr, que lorsque les gens commencent à rire d'un ministère c'est qu'il est vraiment en détresse. Les gens se plaignent de la hausse régulière des tarifs postaux. Plus le service coûte cher, plus il ralentit, à chaque augmentation de taux le service se dégrade davantage. Avec une perversité remarquable, on augmente les taux tandis qu'on réduit graduellement le service. On a pris certaines mesures absolument ridicules, incompréhensibles et contraires au bon sens.

Pratiquement tous les jours, des députés de tous les côtés de la Chambre se plaignent que les Postes réduisent leur service de distribution de porte en porte. La seule explication fournie, c'est que le ministère des Postes ne peut se permettre de distribuer le courrier de porte en porte. Par contre, au Royaume-Uni les Postes améliorent leur service de distribution. La loi et les règlements les obligent, non seulement à distribuer le courrier dans les campagnes les plus reculées, mais encore à le livrer à chaque porte. Au Canada, les Postes réduisent ce genre de service.

L'une des réductions de service les plus ridicules qui soient m'a été signalées récemment. Le ministère des Postes a décidé, croyez-le ou non, d'enlever les téléphones dans les bureaux de poste ruraux pour épargner de l'argent. Cela nous ramène à l'époque des communications avant Thomas Edison et Alexander Graham Bell. Bien entendu, le ministère des Postes s'occupe de communications. Il est impossible de comprendre comment il peut justifier une réduction de ce genre pour épargner de l'argent. C'est ridicule surtout dans les régions rurales parce que celles-ci, plus que toute autre région du Canada, ont besoin de communications sûres et rapides, particulièrement si l'on veut mettre un terme au déclin de nos collectivités rurales. Ce déclin a commencé il y a deux décennies et va en s'accroissant. Les habitants des régions rurales vont s'établir à la ville et les localités rurales disparaissent une à une à cause de la réduction des services de ce genre.

Il y a notamment le nombre des fermes familiales qui diminue constamment et, pourtant, le ministère des Postes, qui relève du gouvernement du Canada, aggrave la situation en enlevant les téléphones dans les bureaux de poste ruraux. Si c'est ainsi qu'il veut épargner de l'argent, il peut tout aussi bien supprimer entièrement le service. Ce serait une économie complète pour le gouvernement.

Bien des gens, y compris les ministres des Postes qui se succèdent si rapidement qu'ils ont à peine le temps de souffler, ont conclu que si l'on ne prenait pas des mesures énergiques sous peu, le ministère des Postes s'effondrerait sous le poids de sa propre incompétence. C'est pourquoi je suis heureux de

pouvoir encore une fois signaler ces problèmes à l'attention de la Chambre cet après-midi.

Le gouvernement refuse de s'attaquer à ce problème urgent. Tout ce que le ministère des Postes a fait ces dix dernières années, et je pense que la critique est justifiée, a été de changer de ministre tellement souvent que c'est devenu comme un jeu de chaises musicales. Nous ignorons tous qui est responsable de quoi du point de vue du gouvernement. On hausse sans cesse les taux. Il fut un temps où on les haussait légalement, mais on procède maintenant illégalement. Voilà ce sur quoi je veux insister cet après-midi.

Il fut un temps où le ministère des Postes respectait la loi. Pour cela, il faut remonter à l'époque dont j'ai parlé, il y a dix ans, où notre service postal était l'un des plus efficaces du monde. Au cours de la dernière décennie, le gouvernement a décidé, et cela fait partie chez lui d'une tendance générale à tout garder secret et à refuser de renseigner le Parlement sur ses activités, de hausser les tarifs postaux sans se conformer à l'article 10 de la loi sur les postes, qui stipule clairement qu'il est tenu de procéder de cette façon. Le gouvernement a préféré procéder illégalement au moyen d'un décret du conseil, aux termes de la loi sur l'administration financière.

D'ailleurs, les hausses de tarifs postaux n'étaient pas visées par les lignes directrices de la Commission de lutte contre l'inflation. Le tarif postal est passé de 5c. en 1968 à 14c. en 1978, c'est-à-dire en l'espace d'une décennie de régime libéral ininterrompu. En dépit des hausses constantes du taux postal, le déficit est passé de 60 millions de dollars en 1968 à près de 600 millions en 1978. Où allons-nous? Personne ne comprend pourquoi le gouvernement n'agit pas, placé devant ces chiffres frappants.

● (1712)

Non seulement le coût du service est-il monté de 5 à 14c., mais dissimulé dans ce déficit se trouve une hausse d'imposition de un dollar pour chaque dollar consacré au service. Par conséquent, le coût réel d'un timbre pour le courrier de première classe est actuellement de 28c.

Le gouvernement fait tout en son pouvoir pour empêcher le Parlement d'aborder le problème. Le goût du secret que manifeste le gouvernement est presque maladif. Le premier ministre (M. Trudeau) a presque peur de déclencher des élections, ce qui est également dans ce cas-là une autre caractéristique paranoïaque. Il a peur de faire face aux électeurs.

Le gouvernement a maintenant pour devise «pouvoir, favoritisme et perpétuité». Je ne peux trouver d'autre explication. Le député sourit. Il rira jaune lorsque les Canadiens iront aux urnes. La population en a plein le dos de ces simagrées, de ce besoin paranoïde du secret et de ce refus de se prononcer sur une question aussi fondamentale que celle-ci. Tous les Canadiens se ressentent de l'actuelle situation puisque le courrier est livré quotidiennement à domicile. Nous reparlerons de tout cela lorsque la campagne sera lancée.